



JURA

7 septembre 2010 : Une mobilisation qui va compter !

Les organisations syndicales nationales CGT, CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, appellent à la grève et à manifester le 7 septembre, jour où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement.

Le gouvernement et le patronat ont la ferme volonté de faire payer la réforme des retraites aux seuls salariés et retraités : report de l'âge légal à 62 ans, recul de 65 ans à 67 ans de l'âge ouvrant les droits aux taux pleins, allongement à 41,5 de la durée de cotisation, sans reconnaissance de la pénibilité au travail.

Totalement injuste, ce projet fait reposer 85 % de l'effort financier sur les seuls salariés. Les différentes mesures de recul de l'âge de départ conduiront à ce que d'ici 2016, un million d'emplois ne soient plus disponibles pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.

Comment peut-on demander aux salariés de travailler plus longtemps alors que les jeunes subissent un taux de chômage de 20% et que 2 salariés sur 3 n'ont plus d'emplois avant 60 ans ?

Ce projet de réforme des retraites, parmi la plus brutale d'Europe, est conçu pour répondre aux injonctions des marchés financiers au détriment de l'emploi et de la consolidation du système de retraite par répartition.

Toutes les organisations syndicales refusent aujourd'hui le diktat du gouvernement et du Medef et elles appellent toutes à l'action.

Le 7 septembre, tous en grève et dans la rue :

- pour mettre en échec le gouvernement, et gagner l'abandon du projet de loi,
- pour exiger d'autres choix pour le progrès social, une autre loi pour pérenniser les retraites !

La CGT appelle l'ensemble des salariés à faire grève le mardi 7 septembre 2010 et à participer massivement aux manifestations.

Les chiffres de la rentrée

22,6 milliards d'€

C'est le coût du projet de réforme des retraites pour les salariés.

4,4 milliards d'€

C'est le montant de la participation symbolique demandée par le gouvernement aux entreprises et hauts revenus pour les retraites.

20 milliards d'€

C'est ce que rapporterait, en euros, la mise à contribution des revenus financiers des entreprises, s'ils étaient soumis à la cotisation retraite patronale. C'est aussi en dollars, le montant estimé de la fortune personnelle de Liliane Bettencourt !

10 milliards d'€

C'est selon la Cour des Comptes ce que peut rapporter pour les retraites la mise à contribution des revenus non soumis à cotisations (intéressement, stock-option, participation...).

MANIFESTATIONS Mardi 7 septembre 2010

- **DOLE : 10 H – Avenue de Lahr**
- **ST CLAUDE : 10 H – Sous-préfecture**
- **LONS : 14 H 30 – Place de la Liberté**